

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



**QUARANTE-TROISIÈME SESSION**

*Documents officiels\**

**DEUXIÈME COMMISSION**  
5e séance  
tenue le  
jeudi 6 octobre 1988  
à 15 heures  
New York

---

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 5e SEANCE**

**Président : M. NAVAJAS-MOGRO (Bolivie)**

**SOMMAIRE**

**DEBAT GENERAL (suite)**

---

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

**Distr. GENERALE**  
**A/C.2/43/SR.5**  
**18 octobre 1988**  
**FRANCAIS**  
**ORIGINAL : ANGLAIS**

La séance est ouverte à 15 h 15.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. KOENTARSO (Indonésie) dit que les vues de son pays sont pour l'essentiel conformes à celles exprimées dans la déclaration faite au nom du Groupe des 77. Les incidences des changements fondamentaux de la situation économique mondiale et des relations économiques internationales doivent être évaluées afin de parvenir à élaborer des politiques et stratégies de développement fondées sur l'équité et l'intérêt mutuel.

2. Les taux de croissance plus élevés enregistrés dans les pays développés font un contraste saisissant avec la léthargie, la stagnation, voire la récession, que connaissent les économies des pays en développement. Environ 900 millions de personnes vivent actuellement en-dessous du seuil de pauvreté, et les pays en développement, qui ne prennent qu'une part infime ou nulle au processus de prise des décisions économiques au plan mondial, sont devenus dans une large mesure à la merci des politiques macro-économique des grands pays industriels. La crise du développement découle sans conteste d'inégalités structurelles et reflète les déficiences graves des schémas actuels de la coopération économique multilatérale.

3. La réduction très nette de l'aide financière au développement, le développement du protectionnisme dans le commerce international, les taux de change élevés et la baisse prolongée des prix des produits de base ont continué de freiner le processus de développement, lequel est en outre entravé par la détérioration des termes de l'échange et par une crise de la dette de grande ampleur, elle-même exacerbée par l'extrême instabilité des taux de change. De toute évidence, les multiples mesures d'ajustement, qui n'ont pas abouti à une relance de la croissance économique, ne sauraient réussir en l'absence d'un environnement international favorable au développement. Ces mesures doivent s'accompagner d'un appui international adéquat faisant intervenir la coopération multilatérale dans les domaines liés de la monnaie et des finances, des échanges et des produits de base, et du développement.

4. S'agissant du commerce international, il faut retrouver une croissance vigoureuse et permettre aux pays en développement d'accéder aux marchés des pays développés. Il faut donc progresser immédiatement dans la voie de l'application des engagements pris en matière de maintien du statu quo et de démantèlement des mesures restreignant les échanges, comme il faut éliminer les facteurs de distorsion tels que les barrières tarifaires et non tarifaires ou les subventions à l'exportation. Il conviendrait de défendre la notion de traitement différencié en faveur des pays en développement, telle qu'elle figure dans la Déclaration de Punta del Este, et de profiter de l'examen à mi-parcours des Négociations d'Uruguay qui doit se tenir en décembre 1988 pour progresser dans la réalisation de tous ces objectifs.

5. Il faudrait aussi se pencher d'urgence sur la question des produits de base. Il ne sert à rien de consacrer des ressources financières au développement si ces flux doivent être annulés par la détérioration des termes de l'échange. Le fonds

/...

(M. Koentarso, Indonésie)

commun pour les produits de base devrait commencer à fonctionner le plus rapidement possible afin de contribuer à aider les pays qui dépendent dans une large mesure des exportations de produits de base. Il conviendrait aussi d'améliorer les mécanismes de financement compensatoire et d'aider les pays en développement, par le biais de la coopération internationale, à diversifier leur production et à participer davantage aux activités de traitement, de commercialisation et de distribution. Il importe aussi d'entamer le plus rapidement possible des consultations à propos des produits de base qui ne font pas encore l'objet d'un accord international.

6. La stagnation du volume de l'aide publique au développement et la quasi-interruption des flux commerciaux, jointes à la chute rapide des recettes d'exportation et à une accumulation dangereuse de la dette, se sont traduites par des transferts nets de ressources de nombreux pays en développement vers les pays développés. Dans ces conditions, puisque le système financier actuel n'est de toute évidence pas en mesure d'assurer un développement socio-économique adéquat, il conviendrait de réunir une conférence internationale en vue d'examiner les questions monétaires et financières liées au développement. Il faut trouver une solution politique, axée sur le développement et fondée sur le partage des responsabilités entre les pays créanciers et les pays débiteurs, conformément aux principes généraux énoncés dans les résolutions 41/202 et 42/198 de l'Assemblée générale et dans l'Acte final de la septième session de la CNUCED.

7. S'agissant de l'importance accordée aux problèmes écologiques, le représentant de l'Indonésie estime que l'intensité de l'activité économique, le développement et la généralisation des situations de pauvreté et de privations sont intimement liés aux déséquilibres écologiques. Seuls un développement durable et l'adoption d'instruments juridiques internationaux rigoureux peuvent garantir la protection de l'environnement.

8. La session extraordinaire de l'Assemblée générale qu'il est proposé de consacrer à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement viendrait à point nommé pour élaborer un consensus mondial sur des mesures concrètes dans ces domaines liés. Il conviendrait aussi d'entamer les préparatifs de la nouvelle stratégie internationale du développement.

9. M. ZAPOTOCKY (Tchécoslovaquie) dit que sa délégation espère que l'amélioration du climat des relations internationales aura des incidences positives sur la situation économique mondiale, laquelle reste défavorable, surtout pour les pays en développement. Les situations de méfiance, d'instabilité de discrimination et de pressions doivent être éliminées, l'Organisation des Nations Unies devant pour sa part contribuer à empêcher l'apparition de nouveaux problèmes. Un premier pas a été accompli dans ce sens avec l'adoption de la résolution 1988/75 du Conseil économique et social relative à l'identification rapide des faits nouveaux intéressant l'économie mondiale. Les consultations que le Secrétaire général tiendra avec des personnalités éminentes à propos des principes de la sécurité économique internationale, conformément à la résolution 42/165 de l'Assemblée générale, constitueront une autre contribution positive à cet égard.

(M. Zapotocky, Tchécoslovaquie)

10. Le problème de la dette extérieure doit trouver une solution équitable et à long terme, qui tienne compte de ses dimensions politiques et économiques ainsi que des intérêts et des responsabilités communes des débiteurs et des créanciers. Cette solution doit consister entre autres à réorganiser les mécanismes monétaires internationaux, stabiliser les marchés mondiaux des produits de base et libéraliser le commerce international, mettre fin aux transferts négatifs de ressources et instaurer le meilleur rapport possible entre le service de la dette et la nécessité de préserver le développement économique et social et la stabilité des pays débiteurs.

11. Le document que le Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 a adopté par consensus, en dépit de sérieuses divergences entre pays et groupes de pays, réussit à préserver l'équilibre fondamental du Programme d'action et appelle toutes les parties à appliquer rapidement ce programme, tout en réaffirmant le droit souverain et le rôle central des gouvernements dans la gestion de la politique économique, la nécessité d'une conception équilibrée du rôle des différents secteurs dans le développement économique et la nécessité de tenir compte des aspects relatifs à la stabilité économique et sociale dans la restructuration de l'économie.

12. A sa session en cours, l'Assemblée générale aura à traiter des préparatifs de la nouvelle stratégie internationale pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, 1991-2000; aussi est-il absolument essentiel que la stratégie actuelle soit analysée avec toute la rigueur voulue afin de déterminer les véritables raisons pour lesquelles elle n'est pas appliquée, ce qui permettrait de fonder la nouvelle stratégie sur des bases plus solides. Le développement socio-économique est incompatible avec la course aux armements, ce qui impose à l'Organisation des Nations Unies de poursuivre ses efforts en vue de concrétiser le principe du "désarmement pour le développement".

13. A propos des questions d'environnement, la Tchécoslovaquie et la RSS d'Ukraine ont proposé un dialogue entre les Etats en vue de parvenir à une sécurité internationale dans ce domaine, et elles souhaitent instaurer un tel dialogue avec tous les Etats intéressés.

14. M. MOYA PALENCIA (Mexique), notant que le prix Nobel de la paix a été attribué aux forces de maintien de la paix de l'ONU, dit que la paix ne se résume pas à l'absence de guerre mais qu'elle suppose aussi que soient réunies les conditions d'un monde où tous pourraient s'épanouir complètement, sans manquer de l'essentiel. Il faut profiter de la détente actuelle pour s'accorder sur les priorités et mesures qui permettraient d'instaurer un nouvel ordre économique international reposant sur la notion de responsabilité commune. L'instabilité internationale persistera tant que l'écart entre riches et pauvres continuera de se creuser et que la voie du progrès sera interdite à la majeure partie de la population mondiale.

(M. Moya Palencia, Mexique)

15. Tous les pays ont été touchés par la crise économique des années 1980 mais les pays en développement ont été de toute évidence les plus durement atteints. La relance de la croissance économique dans ces derniers et la réduction des déséquilibres graves et inadmissibles que connaît l'économie mondiale sont deux objectifs complémentaires et non incompatibles. Le Mexique a donc proposé, lors de la réunion générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Berlin-Ouest, un pacte international de développement destiné à coordonner la réduction de la dette et les nouveaux courants de financement. Une relance de la croissance dans les pays en développement aurait plus d'effets positifs sur l'économie internationale que toutes les nouvelles mesures protectionnistes, guerres commerciales ou ajustements artificiels des taux de change.

16. Bien que la crise de la dette n'ait pas touché l'ensemble du système financier international, l'objectif principal de la stratégie de la dette, à savoir ramener la croissance et rétablir l'accès au crédit des pays débiteurs, n'a pas été atteint. La dette demeure un obstacle majeur à la croissance. L'écart qui se creuse rapidement entre le Nord industrialisé et le Sud démuné constitue une menace à la stabilité politique et à la démocratie dans les pays du tiers monde.

17. Le ratio de la dette aux exportations dans le cas des pays les plus fortement endettés est passé de 268 % en 1982 à 336 % en 1988, tandis que le ratio de la dette au PIB passait de 48 % à 58 % et le ratio des intérêts aux exportations, de 22 % à 27 %. Il ne suffit pas de rééchelonner les remboursements de la dette si, parallèlement, les accords commerciaux multilatéraux ne sont plus respectés, de nouvelles formes de protectionnisme se développent, les prix chutent, les taux d'intérêt augmentent et les fonds destinés au développement sont gelés.

18. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 40 % de la population ne peut satisfaire ses besoins fondamentaux et nombreux sont ceux qui vivent dans des conditions de pauvreté absolue. Les emplois disponibles sont moins nombreux et les salaires ont diminué en termes réels. Parallèlement, le chômage urbain a augmenté, passant de 6,9 % en 1980 à 11,1 % en 1985.

19. La solution du problème de la dette est un élément essentiel du changement des relations économiques internationales. Les remboursements au titre de la dette et de ses intérêts doivent être réduits sur la base d'un dialogue politique et d'un partage des responsabilités et les propositions en ce sens faites récemment par certains pays ou banques privées devraient être examinées, affinées et mises en oeuvre comme il se doit.

20. Ceux qui pensent que le problème de la dette doit être résolu par de nouveaux sacrifices qui seraient consentis par les pays débiteurs doivent bien voir que les politiques d'ajustement ont échoué en raison du manque de discipline dont ont fait preuve les pays développés. L'ajustement doit être équilibré et reposer sur la notion de partage des responsabilités. Il incombe aussi à tous les pays de reconnaître la gravité du problème de la dette et la nécessité de lui trouver une solution durable et équitable.

/...

(M. Moya Palencia, Mexique)

21. En ce qui concerne l'environnement, la notion rigide de limites écologiques de la croissance a cédé la place au concept de développement durable. L'environnement ne peut pas être protégé s'il n'y a pas développement économique. Etant donné le caractère limité des ressources financières disponibles, ces ressources ne devraient pas être détournées du développement et consacrées aux problèmes écologiques, ces derniers devant être traités de manière globale; les pays développés devraient s'abstenir de polluer l'environnement par les déchets chimiques et nucléaires et les sociétés transnationales cesser de transférer dans le monde en développement les industries qui utilisent des technologies dépassées ou fabriquent des produits toxiques interdits dans leur propre pays.

22. La croissance et le développement supposent une collaboration internationale; il conviendrait donc d'entamer des négociations en vue de relancer la croissance économique dans les pays en développement et de stabiliser l'économie mondiale. L'Assemblée générale devrait tenir une session extraordinaire à ce sujet. Le système des Nations Unies doit être renforcé par des mesures concrètes et non par de simples discours. Les retenues, décidées unilatéralement et en violation des obligations internationales, sur les contributions mises en recouvrement ont conduit à supprimer des programmes et projets destinés au monde en développement. Une attitude aussi néfaste, qui se présente sous le masque des économies, limite la capacité de l'Organisation à résoudre les problèmes économiques et sociaux. Le mécanisme le plus démocratique qui ait jamais été créé ne devrait pas se transformer en un système élitiste ou dictatorial.

23. M. FERNANDEZ (Philippines) constate que l'esprit de coopération et de détente qui souffle depuis peu dans les domaines de la politique et de la sécurité ne s'est malheureusement pas étendu aux relations économiques et financières internationales. Les tendances encourageantes enregistrées dans les pays développés, où, par exemple, le taux de croissance de la production a augmenté de 3 % entre 1986 et 1987, contrastent nettement avec les difficultés que connaissent les pays en développement, où la moyenne du taux de croissance est passée de 4,2 % en 1986 à 3,4 % en 1987. On constate néanmoins un certain nombre de signes de reprise économique : les Philippines, par exemple, ont enregistré une certaine croissance, après plusieurs années de stagnation. Le pays connaît un regain de confiance après le rétablissement de la démocratie et le passage du contrôle gouvernemental à l'initiative privée. On y encourage la concurrence libre et ouverte afin de promouvoir la croissance et on facilite l'investissement étranger privé afin de renforcer les efforts internes. Le succès des pays nouvellement industrialisés, dont plusieurs se trouvent dans la région de l'Asie, est un autre signe encourageant.

24. En dépit de ces efforts, les Philippines doivent faire face à d'énormes difficultés, essentiellement liées au service de la dette, lequel absorbe pratiquement toutes les recettes du pays. La délégation des Philippines présentera le moment venu une proposition relative à la création d'une commission internationale sur la dette et le développement et espère que cette proposition recueillera l'appui le plus large possible.

(M. Fernandez, Philippines)

25. L'expansion économique dans le Nord n'a de toute évidence pas réussi à susciter des améliorations dans le Sud. Les pays en développement ne cessent de s'appauvrir alors même qu'il n'y a nullement pénurie d'idées quant aux moyens de parvenir à des relations économiques internationales idéales. L'intégration de ces idées aux politiques économiques des divers gouvernements permettrait probablement, d'obtenir, dans la plupart des cas, des résultats immédiats. Les négociations dans le cadre de la CNUCED, par exemple, se dérouleraient de manière bien plus harmonieuse si certains des principes adoptés il y a bien longtemps étaient effectivement appliqués. Malheureusement, le principe du traitement favorable et différencié en faveur des pays en développement n'est appliqué qu'à contrecoeur dans les négociations, tandis que les avantages consentis sont trop souvent repris ou détournés de leur sens premier.

26. Les objectifs de trois décennies du développement sont restés à tout point de vue lettre morte tandis que le projet de nouvel ordre économique international n'est même plus débattu. Les gouvernements continuent de faire du protectionnisme leur première ligne de défense et, bien que le rôle de la coopération technique dans l'accélération des développements économiques soit universellement reconnu, il reste extrêmement difficile de réunir des fonds à cet effet, l'objectif de 0,7 % du produit national brut consacré à l'aide publique au développement étant aujourd'hui pratiquement oublié. Le principe du multilatéralisme s'est avéré bien éphémère, les donateurs préférant fournir leur assistance dans un cadre bilatéral.

27. Pour résumer, les principes issus des négociations passées devraient être réaffirmés; il faudrait profiter du meilleur climat que connaissent actuellement les relations internationales pour promouvoir de meilleures relations économiques, introduire davantage d'équité à cet égard et réduire la pauvreté et les souffrances que connaît le monde en développement.

28. M. RAVI (Inde) dit que la déclaration que le représentant de la Tunisie a faite au nom du Groupe des 77 constitue une bonne base de travail pour la session en cours de la Commission. Selon plusieurs analyses récentes émanant d'institutions multilatérales, les modestes perspectives de croissance à court terme n'empêchent pas l'économie mondiale de rester fragile. On assistera probablement à une récession mondiale si des changements significatifs ne sont pas apportés aux politiques macro-économiques divergentes des grands pays industrialisés. On reconnaît certes de plus en plus qu'une relance dans les pays en développement bénéficierait à l'économie mondiale dans son ensemble mais on n'observe aucun changement perceptible de l'environnement extérieur de ces pays.

29. La pauvreté et les privations sont à la fois la principale justification du développement et l'obstacle le plus sérieux aux efforts déployés en ce sens. Malheureusement, depuis quelques années, la communauté internationale s'intéresse moins aux problèmes des pays qui ont une importante population à faible revenu et un besoin urgent de ressources financières accrues, en particulier sous la forme de prêts à des conditions de faveur.

(M. Ravi, Inde)

30. Les Négociations d'Uruguay doivent permettre de préserver et de renforcer le système multilatéral d'échanges et de remettre les pays en développement sur la voie de la croissance. Il faut aussi reconnaître les liens étroits entre les échanges, la monnaie et les finances et réduire les distorsions que connaît le système commercial mondial, en s'acquittant des engagements pris en matière de statu quo et de démantèlement des mesures restreignant ou faussant les échanges. Les propositions issues des Négociations d'Uruguay devraient aussi contribuer au développement autonome et autosuffisant des pays en développement. La délégation indienne espère que le prochain examen à mi-parcours de ces négociations donnera lieu à des progrès significatifs sur les questions qui intéressent directement les pays en développement : sauvegardes, textiles, agriculture et produits tropicaux.

31. Des mesures s'imposent d'urgence en ce qui concerne la crise de la dette extérieure et le transfert inverse des ressources, des pays en développement vers les pays développés. Il conviendrait à cet égard d'examiner les propositions formulées dans le Rapport sur le commerce et le développement (1988) de la CNUCED.

32. Les considérations relatives à l'environnement ne devraient pas être utilisées pour introduire des conditions dans les politiques de prêt des institutions financières internationales. Il conviendrait en outre de ne pas détourner les ressources du développement vers les activités relatives à l'environnement. Enfin, les mesures de protection de l'environnement doivent tenir compte des inégalités qui caractérisent actuellement les schémas mondiaux de production et de consommation.

33. Une action concertée s'impose au plan international pour s'attaquer aux problèmes structurels de base de l'économie mondiale. La délégation indienne espère que l'on pourra s'accorder sur un mécanisme relatif à la préparation d'une stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. L'Organisation bénéficie certes depuis quelque temps d'un certain regain de respect pour ses succès dans le domaine politique mais ces succès n'ont malheureusement pas eu leur pendant dans le domaine de la coopération économique internationale. La délégation indienne engage donc instamment les délégations à répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général lors de la toute dernière session du Conseil économique et social en vue de trouver, dans le cadre de consultations mondiales, des solutions mondiales aux problèmes de l'économie mondiale. Une relance du dialogue Nord-Sud contribuerait à l'instauration d'un nouveau consensus sur le développement.

34. M. ZEPOS (Grèce), parlant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, dit qu'en permettant de mettre fin à un certain nombre de conflits, l'amélioration du climat politique international devrait aussi permettre de consacrer davantage de ressources à la recherche de solutions durables aux problèmes qui se posent dans les domaines tels que la pauvreté, l'environnement, la population et le développement humain. La situation économique mondiale ne saurait en aucun manière évoluer de manière satisfaisante sans qu'il y ait davantage de coordination des politiques économiques au plan international et sans que soient appliqués les engagements déjà pris. L'année écoulée a vu un renforcement de la



(M. Zepos, Grèce)

coordination des politiques entre les grands pays industrialisés, ce qui n'a pas été sans effets : la croissance a été plus rapide que prévu, l'emploi et l'investissement ont augmenté et les déséquilibres du commerce international sont en voie d'ajustement, lentement, certes, mais sûrement.

35. À l'occasion de l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, tant les pays africains eux-mêmes que la communauté internationale ont été appelés à faire davantage d'efforts pour inverser la tendance à la baisse du revenu par habitant en termes réels en Afrique, et la Communauté européenne et ses Etats membres sont disposés à contribuer à ces efforts.

36. Les ratios du service de la dette restent excessivement élevés pour la majorité des pays en développement mais dans un certain nombre de pays débiteurs, le ratio de la dette aux exportations a récemment diminué. Toutefois, lors de la réunion annuelle de la Banque mondiale et du FMI, qui s'est tenue à Berlin, le Comité du développement a exprimé sa préoccupation devant la diminution globale des flux financiers vers les pays en développement et les transferts nets négatifs de ressources en ce qui concerne certains d'entre eux. On a en outre fait valoir que la croissance économique, la réduction de la pauvreté, l'ajustement structurel, la solution des difficultés liées à la dette et la conservation de l'environnement exigeaient des courants plus importants de ressources financières de tous types. Le Président de la Banque mondiale a insisté sur l'importance capitale du financement extérieur pour une croissance continue et durable ainsi que sur l'insuffisance des flux actuels de ressources par rapport aux besoins minimaux des pays en développement. La Communauté européenne partage cet avis et estime que l'assise financière du Fonds devrait être élargie afin que ce dernier puisse continuer d'appuyer les efforts d'ajustement des pays membres. La Communauté européenne examine attentivement une proposition tendant à créer un mécanisme de garantie pour le remboursement de la dette commerciale convertie en prises de participation.

37. A présent que les programmes d'ajustement commencent à donner des résultats dans certains pays, on s'accorde de plus en plus à penser qu'il faut s'attacher davantage à protéger les couches vulnérables de la population des conséquences fâcheuses de ces programmes. Le problème de la dette extérieure conserve toute son acuité et la charge du service de la dette s'est alourdie en Amérique latine et en Afrique en 1988. La Communauté européenne se félicite des consultations du Secrétaire général avec des personnalités éminentes à propos des principes de la sécurité économique internationale.

38. En ce qui concerne le commerce international, les Négociations d'Uruguay revêtent une importance primordiale, aussi la Communauté européenne compte-t-elle que l'examen à mi-parcours, qui doit se tenir à Montréal en décembre 1988, permettra de donner un nouvel élan politique à ces négociations.

(M. Zepos, Grèce)

39. La Communauté européenne et ses Etats membres confirment leur intention d'oeuvrer de manière constructive au succès du fonds commun pour les produits de base tout en veillant à ce que le fonctionnement de ce mécanisme soit conforme au nouvel environnement des années 1980 et, en particulier, soit adapté aux problèmes que connaissent les pays en développement.

40. On a assisté en 1988 à une prise de conscience croissante des problèmes d'environnement dans plusieurs parties du monde, aussi la Commission devrait-elle se pencher sur les solutions concrètes qui permettraient de transformer les stratégies et idées relatives à l'environnement en politiques pratiques intégrables à un développement durable. La notion de développement durable, dans la promotion de laquelle l'Organisation des Nations Unies a un rôle dirigeant et capital à jouer, doit être considérée non comme une contrainte mais comme une responsabilité commune pour la préservation de la planète. La Communauté européenne et ses Etats membres se félicitent du projet d'organisation d'une conférence sur le développement durable, l'environnement et le développement en 1992.

41. La nouvelle Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement devrait refléter les réalités présentes, les nouvelles approches et les modifications de perception du processus de développement, en s'attachant plus particulièrement à la coopération internationale pour le développement, comme elle devrait constituer le cadre d'une meilleure coordination à tous les niveaux.

42. M. LAGO SILVA (Cuba) dit que bien que l'on observe une évolution encourageante des relations politiques internationales, les déséquilibres structurels de l'économie mondiale ne font que s'aggraver. La dépendance des pays du tiers monde et les déséquilibres dont souffrent leurs économies déjà faibles les ont relégués dans un rôle mineur dans la division internationale du travail. Les relations économiques internationales restent caractérisées par des inégalités et des pratiques discriminatoires. La monopolisation des marchés des produits de base - qui fausse les prix des produits d'exportation du tiers monde - est l'une des raisons de l'aggravation de la situation économique de l'immense majorité des pays en développement. Cette aggravation trouve également ses sources dans le protectionnisme des pays développés, la chute des marchés financiers, la forte baisse de l'aide publique au développement (APD) et les grands courants des ressources qui alimentent le tiers monde. D'autres facteurs négatifs ont joué, par exemple le transfert net de capitaux hors des pays en développement, le dumping et la dette extérieure.

43. De tous ces facteurs, aucun n'est plus nuisible que la crise de la dette extérieure, qui perpétue la domination néo-colonialiste des pays du tiers monde et entrave leur développement. Toutes les tentatives effectuées depuis des années pour résoudre la crise de la dette internationale - et ce par tous les moyens, des approches les plus traditionnelles de la renégociation et du rééchelonnement à la transnationalisation de la dette - n'ont réussi qu'à montrer qu'il était absolument impossible de rembourser la dette extérieure. En cinq ans, par exemple, l'Amérique latine a régressé de plus de 10 ans. La dette extérieure a décuplé pendant ce laps

/...

(M. Lago Silva, Cuba)

de temps, tandis que le revenu par habitant a chuté soudainement, de même que le produit national brut. Les flux financiers du système bancaire international, si généreux dans les années 70, se sont taris. L'Amérique latine et les Caraïbes, autrefois importatrices de capitaux, se sont mis à en exporter, et souffrent maintenant d'une hémorragie continue que l'on chiffre à plus de 145 milliards de dollars pour les six dernières années.

44. On peut lutter contre des phénomènes ordinaires en usant de moyens ordinaires, mais des phénomènes extraordinaires - et surtout aussi lourds de menaces que la crise de la dette extérieure - appellent des mesures novatrices et audacieuses. Sans la participation de tous les Etats, il est impossible d'instaurer un système juste et équitable de relations économiques dans le cadre d'un nouvel ordre économique international. Les principaux pays créditeurs développés doivent comprendre la gravité du problème de la dette extérieure dans le monde en développement. Ils ne doivent pas empêcher débiteurs et créditeurs d'adopter des mesures d'un commun accord, dans un esprit de responsabilité partagée. Tant que la crise de la dette n'est pas résolue, il ne peut y avoir de stabilité dans l'économie mondiale ni de croissance économique soutenue dans les pays débiteurs.

45. En raison de la situation économique mondiale, le produit intérieur brut des pays en développement ne s'est accru que de 2 % en 1987, contre 3 % en 1986. Les prévisions de croissance du commerce international n'étant que de 3 %, les perspectives commerciales pour 1988 ne sont pas encourageantes. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans l'Etude sur l'économie mondiale, 1987, l'instabilité et la diminution de la demande globale obligent à reporter toute solution du problème du commerce aux années 90.

46. Les années 80 ont été une décennie perdue pour le développement. La communauté internationale doit faire les efforts nécessaires pour éliminer les obstacles au développement du tiers monde dans les années 90. A cette fin, la nouvelle stratégie internationale de développement doit être concise et réaliste et ne pas fixer d'objectifs voués dès le départ à l'échec. Le multilatéralisme devra être relancé au cours de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

47. La proposition du Groupe des 77 de convoquer en 1990 une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de l'économie et du développement des pays en développement pourrait bien modifier la situation économique mondiale. Dans le cadre de la restructuration des secteurs économique et social de l'ONU, le Groupe des 77 s'est toujours profondément soucieux de renforcer les principaux organes de l'Organisation et s'est efforcé de revitaliser le Conseil économique et social. Malheureusement, cette initiative n'a guère eu de résultats au cours de la toute dernière session du Conseil, en raison de l'absence de volonté politique de la part des pays capitalistes développés.

48. M. NOWORYTA (Pologne) dit que la réaction multilatérale au déséquilibre structurel de l'économie mondiale a été plus rhétorique que concrète. La croissance de l'interdépendance économique et technologique ne s'est pas encore traduite par un resserrement de la coopération qui permettrait de corriger les

/...

(M. Noworyta, Pologne)

principaux déséquilibres. En fait, les déséquilibres mondiaux ont persisté et sont devenus un trait quasi permanent de l'économie mondiale à la fin des années 80. En 1987, le problème de la dette était une menace réelle pour la survie économique de nombreux pays en développement.

49. Le transfert net de ressources des pays débiteurs vers les pays créditeurs est la tendance peut-être la plus inquiétante et potentiellement perturbatrice de l'économie mondiale. La communauté mondiale n'est guère allée plus loin qu'une simple reconnaissance du fait que les pays en développement ne sont pas en mesure d'assurer le service de leur dette, que la responsabilité doit être partagée par les parties intéressées et que l'endettement ne peut être considéré indépendamment du développement. A la quarantième session de l'Assemblée générale, M. Jaruzelski, Président du Conseil d'Etat polonais, a souligné que les conditions extérieures doivent favoriser la croissance des pays endettés. Selon lui, l'accès aux marchés d'exportation, l'octroi de nouveaux crédits et un allègement des conditions du service de la dette conditionnent la stabilité de l'économie mondiale et un développement viable.

50. Une nouvelle pensée économique doit parachever l'amélioration marquée du climat politique international. Des événements politiques capitaux comme les conférences au sommet entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont montré au monde que le manque de confiance peut être surmonté à condition de faire preuve de volonté politique et de clairvoyance. Le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement dénote manifestement une meilleure compréhension des corrélations entre les problèmes économiques et sociaux. Définir la sécurité économique et écologique comme un objectif à long terme constitue une contribution positive à la mise en forme de la notion d'interdépendance économique. La meilleure illustration de cette notion est peut-être le transfert de technologies, de données d'expérience et de connaissances techniques permettant de protéger l'environnement. Le fait qu'à sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale a pris acte de l'importance d'un développement écologiquement rationnel et durable est encourageant. La discussion doit toutefois rester ouverte. A la mi-juillet, les Etats parties au Traité de Varsovie ont, par une déclaration spéciale, lancé un appel en faveur de l'amélioration du milieu naturel et de l'élaboration d'un instrument international de coopération en matière d'environnement.

51. La Pologne accueille favorablement la proposition suédoise de convoquer une deuxième conférence de Stockholm ("Stockholm II") en 1992. Cette conférence devrait être précédée de conférences régionales où l'on définirait des problèmes écologiques précis. Il serait aussi utile, comme le préconise la Pologne, de convoquer une conférence paneuropéenne des ministres chargés de la protection de l'environnement et de créer un conseil européen pour la protection de l'environnement.

52. La coopération économique et technique internationale en faveur du développement doit être au coeur d'une nouvelle approche, qualitative, au cours de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Il faut que la nouvelle économie mondiale et ses incidences sur les pays en développement soient

(M. Noworyta, Pologne)

mieux comprises. La Pologne est donc pleinement favorable à ce que l'on centre l'analyse sur les facteurs interdépendants du développement dans les années 90 et que l'on mette l'accent sur un examen des tendances à long terme de l'économie mondiale. A sa session en cours, l'Assemblée devrait aussi se pencher plus avant sur les différentes orientations que peuvent prendre les politiques à long terme et leurs incidences sur les efforts de développement.

53. Grâce à la coopération internationale, on pourrait peut-être créer de meilleurs mécanismes et institutions pour s'attaquer aux déséquilibres de l'économie mondiale. Les idées convergentes doivent être rassemblées pour mettre sur pied des approches communes des questions économiques internationales. Pour cela, il faut accroître la confiance, surtout entre nations présentant des régimes socio-politiques et des stades de développement différents. Le multilatéralisme doit être relancé afin de protéger les économies nationales contre les événements extérieurs. Si les schémas d'intégration sous-régionale sont d'une valeur incontestable, la coopération à l'échelle des continents et du monde reste d'une importance primordiale. L'économie polonaise s'est récemment ouverte au monde extérieur grâce au train de réformes qui vient d'être adopté et l'impact de l'environnement de développement externe sur son effort d'ajustement ne peut être surestimé. L'environnement économique externe est tout aussi important pour les pays en développement, surtout ceux qui sont fortement endettés.

54. M. UMER (Pakistan) dit que bien que l'on voie poindre la paix dans diverses régions du monde et se transformer les relations est-ouest, une autre guerre continue pour les foules immenses du tiers monde. Les enfants meurent toujours de faim, de maladie et de malnutrition.

55. Il ne peut y avoir de paix politique sans stabilité économique. Le dialogue Est-Ouest doit se transformer en dialogue mondial englobant les relations Nord-Sud. Les années 80, dont on a dit qu'elles étaient une décennie perdue pour le développement, pourraient être décrites plus exactement comme une décennie du silence. Le Nord comme le Sud ont fini par se rendre compte que leurs idées ne sont plus adaptées aux réalités économiques contemporaines. On constate que les pays en développement reconnaissent davantage les responsabilités qui leur sont propres pour ce qui est de promouvoir le progrès économique. De leur côté, les pays développés commencent à comprendre que la pauvreté largement répandue dans le monde menace l'ensemble du système économique international. Les tendances positives isolées doivent être encouragées pour le bien commun des pays développés et des pays en développement. On peut citer comme exemples récents les mesures prises conjointement par le Nord et le Sud à la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et les décisions importantes concernant l'endettement du tiers monde adoptées à l'issue de la conférence au sommet des sept principaux pays industrialisés tenue à Toronto.

56. L'absence de dialogue régulier entre le Nord et le Sud a empêché la communauté internationale de prendre en temps voulu des mesures pour faire avancer les questions mondiales. Ce n'est qu'après l'explosion de la bombe de la dette - autrement dit, alors qu'il était déjà trop tard - que les pays développés ont été

/...

(M. Umer, Pakistan)

poussés à agir. L'endettement du tiers monde dépasse 8 millions de dollars en 1988. Pour la population, ce bilan se traduit par des coupes dans les programmes socio-économiques essentiels et une réduction des investissements dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection de l'enfance. On commence à assimiler l'ajustement sans aide internationale à une punition.

57. De même, il a fallu que des millions d'êtres humains périssent en Afrique avant que cette tragédie n'apparaisse sous ses véritables dimensions à la communauté internationale. Les délibérations du Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, ont amplement démontré qu'il existait un décalage important entre l'ampleur du problème et la façon dont il était traité par la communauté mondiale.

58. Le fait qu'il n'y ait toujours pas de contacts entre le Nord et le Sud n'est de l'intérêt de personne. Quant au courant inverse de ressources des pays en développement vers les pays développés qui persiste, il ne fera qu'appauvrir les économies du tiers monde et compromettre le système économique international lui-même. L'interaction croissante entre systèmes économiques différents, la naissance de nouvelles technologies et le rôle grandissant des sociétés transnationales ont fait de la gestion de l'économie mondiale une tâche de plus en plus complexe nécessitant une approche collective et coordonnée.

59. La communauté internationale a récemment manifesté beaucoup d'intérêt pour les préoccupations que suscitent l'environnement et la pandémie du SIDA. Il ne faudrait pas, à cet égard, que l'arbre cache la forêt : s'il est choquant de voir des enfants atteints du SIDA, leur état n'est guère pire que celui des millions d'enfants qui mènent "une existence normale" dans de nombreuses régions du monde en développement.

60. Les pays en développement sont sortis des épreuves des années 80 plus mûrs et plus pragmatiques. Pour leur part, les pays développés ont fait preuve d'une meilleure appréciation des problèmes du Sud. Cette évolution offre une possibilité historique de formuler un nouveau consensus sur le développement, et la session actuelle de l'Assemblée générale est une instance idéale pour y parvenir.

61. M. AYUBI (Afghanistan) appelle l'attention sur les conséquences négatives du ralentissement de la croissance économique mondiale pour les pays en développement et surtout les moins avancés d'entre eux. L'écart entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres du monde s'est creusé dans les années 80 et il existe des déséquilibres persistants entre les principaux pays industriels. Le fardeau de la dette des pays en développement et les pratiques inévitables du commerce international ont également entravé le développement économique. Les contributions à l'aide publique au développement ont généralement été très inférieures aux objectifs, tandis que les progrès de l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés ont été d'une lenteur décevante.

(M. Ayubi, Afghanistan)

62. La crise que traverse actuellement l'économie mondiale est le problème le plus grave qui se pose à la communauté internationale et elle compromet la paix et la sécurité internationales. Pour qu'elle soit résolue efficacement et équitablement, il convient de prendre d'urgence des mesures en vue de restructurer l'économie mondiale en instaurant un nouvel ordre économique international et en lançant des négociations mondiales sur la coopération économique internationale. Les tentatives pour saper les principes consacrés dans la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, qui se multiplient, auront de graves conséquences économiques et politiques pour le monde entier. Des négociations à l'échelon mondial restent la meilleure façon de restructurer les relations économiques internationales et d'accélérer le développement économique dans les pays en développement. Elles devraient être engagées avec fermeté et souplesse, et il convient de traiter de façon appropriée les obstacles qui pourraient les entraver.

63. Lors de leur récente réunion, les ministres des affaires étrangères des pays non alignés ont réaffirmé la nécessité d'apporter des ajustements structurels aux relations économiques internationales si l'on voulait instaurer un système économique équitable qui serait à même de promouvoir une croissance et un développement rapides et soutenus dans le monde entier. La paix, le désarmement et le développement sont liés; les ressources consacrées à la course aux armements devraient donc être affectées aux activités de développement. Il convient de promouvoir la confiance et la compréhension entre les Etats en tant que conditions préalables au développement, au commerce et à la coopération économique. La levée des restrictions et embargos commerciaux, pratiques illégales et injustifiables, ainsi que des autres mesures coercitives permettrait à cet égard de créer ces conditions.

La séance est levée à 17 h 40.